

**NIVELLES, LE 23 MARS 2018**

## **CEREMONIE D'HOMMAGE AU SERGENT GEORGES DEBERT**

*En collaboration avec la Ville de Nivelles, le « Souvenir Français » et l'AS.B.L. « Du côté des champs »*



Arrivée de Monsieur Raphaël TRANNOY, Consul Général de France, accueilli par Claude Comte OFFENBACH



Accueil des Autorités par le Bourgmestre, ainsi que des porte-drapeaux

Le 23 mars 2018, à 10h00, au cimetière de Nivelles s'est déroulée la cérémonie d'hommage à la mémoire de Georges Edouard DEBERT, Marsouin au 3<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine, né à Valenciennes le 18/12/1927 et mort pour la France le 26 octobre 1958, en présence de Monsieur Pierre HUART, Bourgmestre de la ville de Nivelles, et du nouveau Consul Général de France, Monsieur Raphaël TRANNOY, accompagné par l'Adjoint détaché de l'Ambassade de France.

Le Lieutenant-Colonel honoraire Claude MICHEL, Délégué général du Souvenir Français pour la Belgique, absent cette année, est remplacé par Monsieur l'Aumônier Roger GIGANDET, Aumônier honoraire des Armées Françaises, Président de l'Union française de Verviers et du Souvenir des Héros français. Ce dernier est accompagné de son fils.

Claude Comte OFFENBACH, Président de l'Union des sociétés Militaires Françaises de Belgique de membres du Conseil communal, a la charge de maître de cérémonie.

Parmi les personnalités invitées, il faut relever notamment la présence de Jean DENS, Président de la Fraternelle des Anciens de la Légion Etrangère de Belgique (FRALEB), de deux représentants du 5 EMI, du chef de corps de la

police de la zone Nivelles-Genappe et un représentant de la zone de secours.

Parmi les porte-drapeaux, on regrette l'absence pour cause de santé de Gilbert JOLLET, Yves FERRY et Moussa STATOUA à qui on souhaite une prompt guérison.

Claude Comte OFFENBACH rassemble les porte-drapeaux à l'entrée du cimetière et les place en deux lignes en tête du cortège, suivi par les Autorités. Sous ses ordres, le groupe se déplace dans les allées du cimetière.



Claude explique brièvement le déroulement de la cérémonie à Monsieur le Consul Général

Georges DEBERT repose dans l'ancienne parcelle 14-18, rénovée par la ville de Nivelles grâce aux subsides dégagés par la Région wallonne dans le cadre d'un appel à projets de Monsieur le Ministre FURLAN, intitulé « Funérailles et sépultures 2012-2013, Entretien de la Mémoire » auquel a collaboré activement l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers,

Celle-ci avait dressé notamment l'inventaire des sépultures des victimes des deux guerres qui devaient être sauvegardées et ce pour tous les cimetières de l'entité de Nivelles.

Dans l'ancienne parcelle 14-18 du cimetière de Nivelles, alors à l'état d'abandon, Joël FERY, président de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » et délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles, avait remarqué la tombe du sergent Georges DEBERT, mort pour la France en 1958. Celle-ci était déjà affichée pour non-entretien depuis plus d'un an et était appelée à disparaître dans les prochains mois.



De quelques gestes accompagnés d'une voix ferme, Claude Comte OFFENBACH met ses hommes en place « de façon aérée » comme il se plaît à le dire

C'est ainsi que Joël FERY a débuté son enquête comme il l'avait déjà fait pour de nombreuses sépultures. Il est parvenu à retracer les chemins empruntés par Georges DEBERT et à retrouver ses derniers descendants qui ignoraient eux-mêmes son histoire.

Cette sépulture a été sauvée de justesse. Aujourd'hui, elle est reconnue comme étant d'importance historique locale et la ville de Nivelles a la charge de la maintenir en état pour une durée de trente ans conformément au Décret de la Région wallonne sur les sépultures.



Rassemblement sur l'ancienne parcelle 14-18

Sur la pelouse d'Honneur fraîchement semée, le Bourgmestre a salué l'assemblée présente et s'est adressé à elle en ces mots :

*« Georges DEBERT a vécu à Nivelles. Etant très jeune, il a perdu son papa qui était Français et a vécu avec sa maman Mariette BLEU, aussi appelée « Mamy Blue », qui tenait le café « LE PERRON » situé au-dessus de la Grand-Place de Nivelles.*

*Comme Georges ne s'est pas fait*





Monsieur le Consul Général de France,  
Monsieur Raphaël TRANNOY et,  
Monsieur l'Aumônier GIGANDET,  
Délégué général adjoint du Souvenir  
Français en Belgique

*naturalisé Belge, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux, il part pour la France. Là, il rencontre Michelle GUILLEMET qui deviendra son épouse. Après son service militaire, Georges s'engage comme volontaire dans l'Armée Française. Du 20 mai 1954 au 15 mai 1956, il part pour le Sénégal (Afrique Occidentale Française), qui est encore une colonie française. Son épouse l'accompagne. Le couple vit à Dakar, où un premier enfant du nom de Jean-Pierre naît le 28 avril 1956.*

*Le 16 mai 1956, Georges est rapatrié sanitaire. Le couple revient en France. Il vit avec son épouse et leur enfant à la caserne de Nanterre (Hauts de Seine – France).*

*Puis, Georges est envoyé en Algérie.*

*Du 16 juillet 1957 au 26 octobre 1958, il fait partie du Régiment d'Infanterie Coloniale.*

*Entre temps, le 12 septembre 1958, son épouse restée en France, accouche d'un garçon, Patrick.*

*Georges ne le connaîtra pas, le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures.*



Les représentants du 5EMI et de la zone de secours, ainsi que le  
chef de corps de la police de la zone Nivelles-Genappe

*Ce n'est que plusieurs mois après sa mort, au moment où le corps de Georges est ramené à Nanterre, que Mariette apprend sa mort.*

*Georges ne sera inhumé dans l'ancienne pelouse d'Honneur du cimetière de Nivelles qu'en janvier 1959. Mariette BLEU, sa maman avait décidé de faire rapatrier son corps en Belgique, auprès de sa famille. Comme Michèle doit quitter le logement qu'elle occupe à la caserne de Nanterre et n'ayant plus ses parents, elle quitte la France et accompagne le corps de son défunt mari jusqu'en Belgique.*

*Elle s'installe chez sa belle-mère Mariette Bleu et occupe le deuxième étage du café. N'ayant pas beaucoup*

*le choix, elle nettoie le café et sert les clients.*

*Michèle élève Patrick et Jean-Pierre, elle avait épousé Yvan LION en secondes noces, celui-ci s'avère être un vrai papy pour les enfants. Le 15 avril 1977, Patrick épouse en premières noces Inès CENTURELLI, née à Nivelles le 30/08/1957. Ils ont un enfant : Bruno, né le 03/05/1983, époux de Marie DEHOUX née le 15/07/1986. Ils ont un fils appelé Tom et né le 19 mars 2013.*

*André BRUNEAU, président de la FNACAMT, transmet tous les renseignements demandés par Joël FERY sur la carrière de Georges DEBERT, dernier élément du puzzle de sa vie.*

*Je vous remercie pour votre attention et cède maintenant la parole au Consul Général.*



« Monsieur le Bourgmestre, merci beaucoup, merci aux Autorités communales, aux Autorités présentes qui nous accompagnent aujourd'hui, à la Mission Défense de l'Ambassade, à Monsieur l'Aumônier, au Souvenir Français présent, aux Associations patriotiques, Monsieur COMTE OFFENBACH, c'est très important de nous accompagner, je l'ai dit il y a quelques jours de pouvoir compter sur votre fidélité et votre présence et comme on dit ici un tout grand merci aux Autorités de Nivelles de pouvoir honorer la mémoire de Georges DEBERT. Le sergent DEBERT est pour nous un exemple, un lien effectivement entre la France et la Belgique, entre Nivelles et les Autorités françaises mais aussi en 2018 alors que nous célébrons la fin du premier conflit mondial, conflit ô combien meurtrier, il est important effectivement de parler de paix mais il faut aussi avoir le corollaire à l'esprit qui est le sacrifice. Georges DEBERT a pu incarner cet esprit de sacrifice alors que beaucoup auraient pu, alors qu'ils venaient de se marier, considérer qu'ils auraient pu mener une vie tranquille en Bretagne. Il avait effectivement candidaté à Vannes pour participer à l'effort militaire français. Il a été mobilisé, il s'est distingué des gens d'Indochine, conflit difficile,

meurtrier aussi et il a malgré tout maintenu cet engagement qui est le sien, qui cicatrisait son sentiment de dévouement à la Patrie et ce sacrifice qui a été le sien en Algérie, sacrifice ultime en mettant en avant l'intérêt de la Nation, son devoir et son courage. Et aujourd'hui, le fait qu'on soit réuni permet de célébrer cet esprit de sacrifice, et ce dévouement qui a animé cet homme qui a cette double identité, identité française, identité belge, identité de Nivelles et il a incarné pour nous cet idéal qu'est celui qu'un homme doit avoir lorsqu'il est confronté à des situations extrêmes et aujourd'hui, pour nous c'est une leçon sur laquelle nous devons méditer et le fait de pouvoir célébrer, maintenir sa mémoire présente est un moment essentiel et je vous remercie vraiment Monsieur le Bourgmestre de pouvoir permettre que tous ensemble nous soyons ici réunis pour honorer la mémoire



*d'un grand homme qu'est cette présence permanente qui doit nous habiter. Monsieur DEBERT est l'exemple même de ce qu'on appelle aussi un héros, il faut le dire et aujourd'hui, le fait de maintenir chaque année cet hommage et cette illustration de l'union qui peut exister entre la France et la Belgique. Merci beaucoup à vous Monsieur le Bourgmestre, merci Mesdames ».*



Le journaliste Vincent FIFI, l'Adjoint détaché de l'Ambassade de France, Erich d'HULSTER, Président de l'Association Patriotique nationale et internationale et nouvellement délégué du Souvenir Français et de Claude Comte OFFENBACH



Jean DENS, toujours fidèle

Alors que Monsieur le Consul Général termine son discours, il ignore qu'au même moment, un attentat terroriste se déroule à Carcassonne et que le Lieutenant-colonel de Gendarmerie BELTRAME s'était proposé comme otage auprès du jihadiste, auteur des attaques dans l'Aude. Il n'y survivra pas et mourra en héros.

Monsieur l'Aumônier GIGANDET, Aumônier honoraire des Armées Françaises, Président de l'Union française de Verviers et du Souvenir des Héros français, prend ensuite la parole :

*« Français de Belgique, Georges DEBERT fit son service militaire à la 1ère Demi-Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes.*

A l'issue de son service, il s'engage pour trois ans dans ces troupes d'élite, héritières des SAS. Il est aussitôt envoyé en Indochine et débarque le 4 août 1950 à Haïphong. Du 04 mars 1950 au 24 juillet 1952, il prend part à la Campagne du Tonkin où, comme 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> BPC, il obtient la citation suivante du général Salan :

*« Excellent tireur au fusil lance-grenade qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquable. Le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI au Tonkin, alors que son groupe était accroché par des éléments du Viet-*

*Minh, a permis, par un tir rapide et ajusté, la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saïgon, le 10 mars 1952. Signé Salan »*

Il obtiendra la Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient.

Revenu en France le 12 août 52, il s'engage successivement pour trois ans, puis pour quatre ans. Il est caserné à Vannes, là où il avait effectué son service militaire.

Le 13 mars 1954, il embarque pour Dakar où il est affecté au 4<sup>e</sup> Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes.



Monsieur l'Aumônier Roger GIGANDET

Le 1<sup>er</sup> juillet 1955, il est nommé sergent.

Mais le 16 mai 1956 un accident dramatique va bouleverser sa carrière : au cours d'un saut en parachute, il se fracture la colonne vertébrale et doit être rapatrié en France.

En permission jusqu'au 14 juillet 1957, il est finalement maintenu en service actif par le Conseil de Révision de Paris.

Il est affecté au 3<sup>e</sup> RIC, alors en pleine mutation et future 3<sup>e</sup> RIMa.

Le 4 octobre 1958, le sergent Georges DEBERT est affecté en Algérie à la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> RIC, futur 2<sup>e</sup> RIMa, ce régiment est basé aujourd'hui au Mans. C'est dans cette unité qu'il sera mortellement blessé le 25 octobre 1958. Il succombera à ses blessures le lendemain. Il allait avoir 31 ans.

Il obtiendra la Croix de la Valeur Militaire avec Palme à titre posthume avec la citation suivante :

« Sous-officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations. Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait sous un feu très violent le tir d'un fusil-mitrailleur. Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé

le lendemain des suites de ses blessures. Restera pour tous un magnifique exemple de devoir militaire et de l'abnégation poussée jusqu'au sacrifice suprême. Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. A Paris le 28 avril 1959. Signé : Charles de Gaulle ».



Fidèle à l'esprit des Troupes de Marine, par son courage, sa ténacité et son abnégation, le Sergent Georges DEBERT, marsouin de Belgique, que nous voulons honorer aujourd'hui, a combattu et est mort pour que vive la France.

Et je vous apporte les remerciements du Souvenir Français pour votre présence qui rend hommage à ce héros dont le nom gravé dans la matière atteste bien de la permanence du souvenir. Je vous remercie ».

Aussitôt retentit dans le cimetière l'Hymne des Troupes de Marine.

Plusieurs gerbes sont ensuite déposées sur la tombe du sergent DEBERT par la Ville de Nivelles, le Consulat de France, les Anciens des Troupes de Marine et le Souvenir Français.



Marie-Thérèse  
BOTTE, discrète et  
toujours présente



Les porte-drapeaux présents

A 10h30, le maréchal des logis CHEVIN atteint le bivouac de Pont-à-Celles et parvient à rapporter les renseignements sur les forces ennemies en présence.

Entretemps, le Lieutenant ROUVIER est blessé mortellement au moment où il passe devant la maison CEULEMANS.

La cérémonie se termine par la sonnerie « Aux Morts », suivie de la Marseillaise et de la Brabançonne.

Le groupe se déplace ensuite vers la sépulture du Lieutenant français ROUVIER, mort pour la France le 24 août 1914 lors d'une mission de reconnaissance.

Le 21 août, à 6 heures du matin, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent le bivouac pour une reconnaissance sur Nivelles. Ils aperçoivent sur la chaussée de Namur et sur la route de Genappe, les éléments du VII<sup>ème</sup> Corps de la 2<sup>ème</sup> Armée allemande. Cette grosse colonne de toutes armes se porte de Nivelles sur Manage. Les renseignements du Lieutenant ROUVIER sont capitaux pour la 5<sup>ème</sup> Armée française puisqu'ils annoncent un mouvement important des deux armées allemandes.



Albert ROUVIER fait disperser ses hommes et leur donne l'ordre de rejoindre Pont-à-Celles et de ne pas s'écarter de leur mission quoiqu'il arrive. Sur la route menant à Gosselies, Les cavaliers sont pris sous le feu de cyclistes allemands. Le cavalier DESDOIT est blessé et trouve refuge à la ferme et trouve refuge à la ferme WELLINGTON.

Daniel DAGRIS pour les anciens d'Algérie section FNACA de Tournai



Jean-Luc LENGELE, Chief Warrant Officer e.r., Président Groupement des Associations Patriotiques de l'entité Perwézienne, Président Provincial Brabant Wallon de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique, Vice-Président National de la Royale Union des Fraternelles des Anciens Combattants, Président Provincial section Brabant Wallon du Mouvement Dynastie Belge



Son corps sera descendu à l'Hôtel de Ville. Le cavalier Julien MOULY est lui aussi blessé mortellement. Il décède à la ferme HAUTIER, en face du cimetière de Nivelles.

Le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte dans le cimetière de Nivelles. En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi.

En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre.











Un bref hommage est rendu au Lieutenant ROUVIER. « Aux Morts » et « La Marseillaise » résonnent une dernière fois dans le cimetière.

Il faudra attendre la cérémonie du mois d'août où une matinée sera consacrée à rendre hommage au cavalier MOULY, au Lieutenant ROUVIER et au soldat MOUY.



Le groupe parcourt encore quelques allées du cimetière pour se rendre à la sépulture de Dominique REUTER.

Après une minute de silence, Claude Comte OFFENBACH explique à l'assemblée présente que M. REUTER était membre de l'ANCAN (Association des Anciens de l'Afrique du Nord), qu'il était appelé à devenir vice-président et malheureusement la maladie l'avait emporté. Il a participé aux guerres du Maroc et d'Algérie





Le Bourgmestre invite ensuite l'assemblée à se rendre à la salle des mariages pour y déguster le verre de l'amitié. A cette occasion, des bières locales sont offertes à Monsieur le Consul Général de France, ainsi qu'à l'adjoint du Conseiller militaire de France qui participe pour la dernière fois aux cérémonies nivelloises, puisqu'il nous quitte au mois d'août de cette année.



Rédacteur et crédit photos :

FERY Joël

Président de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers

Délégué local du « SOUVENIR FRANÇAIS » pour la région de Nivelles

## DEBERT Georges

*UN « MARSOUIN » MORT POUR LA FRANCE*



*« Sergent DEBERT Georges*

*[Sépulture N° 1087]*

*1927-1958*

*Mort pour la France »*





Georges et sa maman Mariette BLEUX, appelée  
« Mamy Blue »



Michelle et Patrick

Georges Edouard DEBERT est né à Valenciennes le 18/12/1927. Il a résidé un temps chez sa grand-mère maternelle Jeanne CORBISIER rue Roblet, 73 à Nivelles. Il avait perdu son papa, Georges Edouard, étant gamin.

La mère de Georges est bretonne d'origine, elle s'appelle Mariette BLEUX (dénommée Mamy Blue).

Il a été rayé du registre de la population de Nivelles le 12/03/1948 pour Houtain-le-Val rue au Puits.

Français d'origine, Georges ne désire pas se faire naturaliser belge. Aussi, en 1948 (année de mobilisation et omis de la classe 1947), il doit quitter Nivelles pour effectuer son service militaire en tant qu'appelé en France à Vannes (Bretagne), sans doute à la 1<sup>ère</sup> Demi-Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes (transférée en 1954 à Bayonne). Cela lui permet de faire connaissance avec les paros-colos, troupe d'élite, héritière des SAS. Cela l'incite à s'engager pour trois ans le 11 août 1948 comme volontaire à l'issue de son service militaire.

Il se présente au Corps le 13 août 1948. Cependant, il essuie un refus à sa demande.

A Vannes, il rencontre Michelle GUILLEMET, née le 18/06/1935, qu'il va épouser.

Le 29 novembre 1949, sa candidature est enfin acceptée, il est

engagé volontaire provisoire pour trois ans à la 1<sup>ère</sup> demi-brigade de Commandos Parachutistes.

Il porte le numéro de matricule 47.590 et est de la classe 50357.

Le 3 octobre 1950, Georges obtient le Brevet Parachutiste n° 43716.

Huguette TILMAN - CENTURELLI, maman de l'épouse de Patrick DEBERT, se souvient qu'un 14 juillet avant 1950, Georges était revenu à Nivelles voir sa maman, habillé en grand uniforme. Il portait un costume bleu avec des bandes rouges sur les côtés du pantalon et une cape bleu foncé à l'extérieur et rouge à l'intérieur, ainsi qu'un képi bleu clair. Il avait fière allure et cela l'avait beaucoup impressionnée.

Georges est donc engagé comme « Marsouin » dans l'Infanterie Coloniale (aujourd'hui appelée « Troupes de Marine ») :

- 1<sup>ère</sup> demi-brigade de Commandos Parachutistes,
- 7<sup>ème</sup> Bataillon de Commandos Coloniaux Parachutistes (7<sup>ème</sup> BCCP),
- 7<sup>ème</sup> Bataillon de Parachutistes Coloniaux (7<sup>ème</sup> BCP).

Embarqué le 15 juillet 1950 à Toulon, il débarque à Haïphong, en Indochine, le 4 août 1950. Du 5 août 1950 au 23 juillet 1952, il prend part à la Campagne du Tonkin.

#### Insignes régimentaires du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> RIMa



[http :www.histoiredumonde.net/3eme-RIMA-3eme-RIC.html](http://www.histoiredumonde.net/3eme-RIMA-3eme-RIC.html)  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/2e r%C3%A9giment d%27infanterie de marine#mediaviewer/File:Insigne r%C3%A9gimentaire du 2e R%C3%A9giment d%E2%80%99Infanterie de Marine.jpg](http://fr.wikipedia.org/wiki/2e_r%C3%A9giment_d%27infanterie_de_marine#mediaviewer/File:Insigne_r%C3%A9gimentaire_du_2e_R%C3%A9giment_d%E2%80%99Infanterie_de_Marine.jpg)

L'insigne cousu sur la veste de Georges avec l'Ancre d'Or est celui de l'Arme des Troupes de Marine, en général







Michelle GUILLEMET



Mariette BLEUX, surnommée « Mamy Blue »

Le 10/03/1952, Georges obtient :

- Une Citation - Extrait de l'Ordre Général n° 502 - Le Général de Corps d'Armée SALAN, Commandant en Chef par Intérim, cite à l'Ordre du Régiment **DEBERT** Georges – 2<sup>ème</sup> classe – Mle 557 – 7<sup>ème</sup> Bataillon de Parachutistes Coloniaux « *Excellent tireur au fusil lance-grenades qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments V.M. a permis par un tir rapide et ajusté la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse.* » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saigon, le 10 mars 1952. Signé : SALAN »<sup>1</sup>

- La Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient,  
Le 1<sup>er</sup> avril 1952, il est nommé Marsouin de 1<sup>ère</sup> classe.

Le 19 juillet 1952, il est affecté à la B.O.C.H.

Le 24 juillet 1952, il s'embarque sur un navire qui le ramène à Marseille le 12 août 1952.

Du 13 août 1952 au 12 novembre 1952, il est au C.F.C.

Du 15 mai 1952 au 20 mai 1952, il part en mer.

Le 9 janvier 1953, Georges est rengagé pour trois ans.

<sup>1</sup> Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

Le 1<sup>er</sup> février 1953, il est nommé caporal.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1953, il est nommé caporal-chef.

Le 13 janvier 1954, il est rengagé pour quatre ans. Il est caserné à Vannes.

Le 13 mars 1954, il est affecté au B.C.I. pour entrer dans la composition de la Maintenance Afrique n° 2.

Le 13 mai 1954, il embarque avec son épouse à Marseille pour le Sénégal (Afrique Occidentale Française), qui est encore une colonie française. Ils débarquent à Dakar le 20 mai 1954.

Georges est affecté le même jour au 4ème BCCP (Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes).

Le 15 décembre 1954, Georges obtient un CAT2 comptable.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1955, il est nommé sergent. Il est autorisé à abroger son séjour de six mois par permutation, il devient rapatriable à partir du 26 mai 1955.



Georges DEBERT en 1958

Le 26 novembre 1955, il obtient un CIA, 12.2.

Un premier enfant, du nom de Jean-Pierre, naît à Dakar le 28 avril 1956.

Le 7 avril 1956, un accident dramatique va bouleverser sa carrière : au cours d'un saut en parachute, il se fracture la colonne vertébrale par tassement des vertèbres D7-D8 et D9. Il est traité par réduction suivant la technique de Bohler.

Georges est rapatrié sanitaire. La famille embarque à Dakar le 15 mai 1956, effectue le voyage retour par avion, elle débarque à Paris le jour-même. Georges, Michèle et Jean-Pierre vivent à la caserne de Nanterre (Hauts de Seine – France). Georges est affecté à la CAR/1.

Le 28 janvier 1957, il doit porter un corset plâtré car la réduction est insuffisante, il garde des séquelles de sa fracture qui s'accompagne de scoliose concave.

En instance de réforme, Georges est en

permission jusqu'au 14 février 1957.



Cependant, le 28 janvier 1957, il est classé maintenu en service armé par le C.R. de Paris. Le 16 juillet 1957, il est affecté au 3<sup>e</sup> R.I.C. (3<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale), alors en pleine mutation. Ce régiment, l'un des plus décorés de France, dont la devise est « Debout les morts », sera finalement reconstitué à Vannes. C'est le 3<sup>ème</sup> de Marine, qui tient encore aujourd'hui garnison à Vannes... lorsque ses compagnies ne sont pas Outre-mer...

Georges est basé au Mans (dans la Sarthe):

En janvier 1958, Michelle est enceinte.

Du 4 octobre 1958 au 26 octobre 1958, il est affecté :

- au 2<sup>e</sup> R.I.C. (2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale)
- au 3/2 RIMA (3<sup>ème</sup> Compagnie du 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine), futur 2<sup>ème</sup> RIMa, basé aujourd'hui au Mans.

Le 4 octobre 1958, il embarque à Marseille pour Alger. Il arrive le lendemain.

Trois semaines plus tard, Le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures.

Georges a obtenu la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. Extrait du Décret en date du 28 avril 1959 publié au journal officiel du 10 mai 1959 portant concessions de la Médaille Militaire. Article 1<sup>er</sup> : Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent : - A titre posthume – Régularisations – « **DEBERT** Georges, Edouard, Sergent – 3/2<sup>ème</sup>

Régiment d'Infanterie de Marine – Mle 47/590/22151 « *Sous-Officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations.*

*Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait, sous un feu très violent, le tir d'un fusil-mitrailleur.*

*Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures.*

*Restera pour tous un magnifique exemple du devoir militaire et de l'abnégation poussés jusqu'au sacrifice suprême. » Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. A Paris, le 28 avril 1959. Signé : Charles DE GAULLE »<sup>2</sup>*

Georges DEBERT est déclaré : « Mort pour la France ».

Suite à la parution du nouveau Décret sur les cimetières de la Région wallonne, la sépulture de Georges DEBERT a été affichée pour manque d'entretien et le délai d'un an écoulé, elle devait disparaître, la concession n'ayant pas été renouvelée.

---

<sup>2</sup> Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

Lors de l'inventaire des sépultures de 14-18 dans le cadre de l'appel à projets FURLAN, qui allait permettre de restaurer l'ancienne parcelle 14-18, alors à l'état d'abandon, Joël FERY, président de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » et délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles a remarqué la tombe de ce sergent mort pour la Patrie en 1958. La date de sa mort l'a intrigué car elle correspondait à la guerre d'Algérie, mais alors que faisait ce soldat français dans le cimetière de Nivelles ?

Sur base des renseignements du service de la Population de Nivelles, Georges DEBERT avait deux fils. Cependant, tous deux étaient décédés. Sachant que l'un d'eux avait vécu à Chapelle-lez-Herlaimont, Joël FERY va interroger des personnes qui auraient pu le côtoyer, finalement, il apprend qu'un petit-fils habite à Petit-Roeulx. Lors d'une visite, celui-ci sort plusieurs albums de famille mais ne reconnaît que peu de visages. Par contre, sa marraine Huguette CENTURELLI a bien connu Georges, celle-ci fournit plusieurs détails sur sa vie. En juin, Joël FERY lance un appel au Lieutenant- Colonel MICHEL, responsable du Souvenir Français pour la Belgique et demande si quelqu'un peut l'aider dans ses recherches. André BRUNEAU, président de la FNACAMT prend aussitôt la balle au bond et s'informe. Plusieurs mois ont passé, lorsqu'il transmet à Joël FERY la carrière militaire de Georges DEBERT, ainsi que deux citations.

Le 13 janvier 2015, le Ministère de la Défense transmet la copie de son état signalétique et des services précisant ses différentes affectations. Il n'existe aucune trace d'un quelconque rappel sous les drapeaux, sa carrière ne faisant état que d'un engagement et de renseignements successifs.



L'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a réalisé cette plaque, ainsi qu'un panneau didactique qui a été déposé sur la sépulture de Georges DEBERT. Elle a transmis le dossier à la ville de Nivelles, demandant de considérer cette sépulture comme étant d'intérêt historique local. En attendant la décision du Collège et de la Région wallonne, l'ASBL prend en charge la remise en état et l'entretien de la sépulture. Ensuite, ce sera à la ville de Nivelles de tenir en état cette sépulture pour une durée de trente ans.





Grande tenue des troupes de Marine.

Photo : [http://www.interencheres.com/fr/meubles-objets-art/armes-et-militaria/mannequin-des-troupes-de-marine-en-grande-tenue-de-tradition-periode-1e\\_v36676/3100484/solr](http://www.interencheres.com/fr/meubles-objets-art/armes-et-militaria/mannequin-des-troupes-de-marine-en-grande-tenue-de-tradition-periode-1e_v36676/3100484/solr)

Un Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été érigé en 2002 au quai Branly à Paris, à proximité de la tour Eiffel (photo ci-contre)<sup>3</sup>. Il s'agit d'une œuvre de Gérard COLLIN-THIEBAULT, constituée de trois afficheurs électroniques aux couleurs du drapeau français, sur lesquels défilent les événements commémorés et les noms des soldats morts pour la France (le premier afficheur concerne les morts pour la France en Afrique du Nord, le second concerne les morts durant la guerre d'Algérie et ceux disparus après cessez-le-feu, notamment les victimes de la manifestation de la rue d'Isly, à Alger, le 26 mars 1962, le troisième permet de sélectionner, via une borne interactive, le nom d'un soldat).

Le nom de Georges DEBERT est repris sur le Monument.

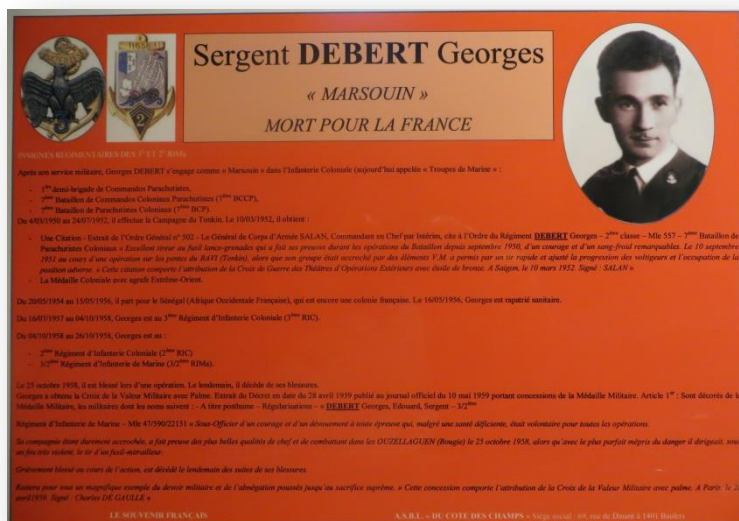
Sur le sol est gravé : « À la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés ».

Georges DEBERT est enterré dans l'ancienne Pelouse d'Honneur 14-18 du cimetière de Nivelles. La ville de Nivelles, en collaboration avec

l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » et le Souvenir Français, a organisé le 4 mars 2015, une cérémonie d'hommage en l'honneur de Georges DEBERT.

<sup>3</sup> Références de la photo :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9morial\\_national\\_de\\_la\\_guerre\\_d%27Alg%C3%A9rie\\_et\\_des\\_combats\\_du\\_Maroc\\_et\\_de\\_la\\_Tunisie#mediaviewer/File:Paris\\_-\\_Memorial\\_de\\_la\\_guerre\\_d'Algerie\\_et\\_des\\_combats\\_du\\_Maroc\\_et\\_de\\_la\\_Tunisie.jpg](http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9morial_national_de_la_guerre_d%27Alg%C3%A9rie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie#mediaviewer/File:Paris_-_Memorial_de_la_guerre_d'Algerie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie.jpg)



Panneau didactique offert par l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS »



Marsouin de Belgique, que nous voulons honorer aujourd'hui, a combattu et est mort pour que vive la France et... pour qu'au Nom de Dieu, Vive la Coloniale ! »

L'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » a déposé le jour même un panneau didactique reprenant les distinctions militaires de Georges DEBERT.

Une soixante d'invités étaient présents, dont le Consul Général de France.

Après lecture du discours du Bourgmestre, Pierre HUART, retraçant surtout la vie familiale de Georges DEBERT, le Lieutenant-Colonel Claude MICHEL, Délégué Général Adjoint du Souvenir Français en Belgique, a pris la parole et rappelé le parcours militaire de celui-ci, en terminant par ces mots : « Fidèle à l'esprit des Troupes de Marine, par son courage, sa tenacité et son abnégation, le Sergent Georges DEBERT,

























Ensuite, les personnes présentes se sont recueillies sur la sépulture du Lieutenant ROUVIER du 8<sup>ème</sup> Régiment de Hussards Français, tombé à Nivelles le 21 décembre 1914, et sur la sépulture de Jean-Dominique REUTER, papa de Florence REUTER, actuelle Bourgmestre de Waterloo, qui a participé notamment à la guerre du Maroc.





## LA FAMILLE DE GEORGES



Café « Au perron », à gauche Patrick, à droite, Jean-Pierre en gilles

Entre-temps, Patrick naît à Nanterre le 12/09/1958. Ce n'est que plusieurs mois après sa mort au moment, où le corps de Georges est ramené à Nanterre que Mariette apprend sa mort.

Georges ne sera inhumé dans l'ancienne pelouse d'Honneur du cimetière de Nivelles qu'en janvier 1959. Mariette BLEUX, sa maman avait décidé de faire rapatrier son corps en Belgique, auprès de sa famille.



Mariage de Yvan LION et de Michelle GUILLEMET

Comme Michelle doit quitter l'habitation qu'elle occupe à la caserne de Nanterre et n'ayant plus ses parents, elle quitte la France et accompagne le corps de son défunt mari jusqu'en Belgique. Elle s'installe chez sa belle-mère, Mariette BLEUX, aussi appelée Mamie Blue. Celle-ci tient le café « Au Perron », actuel « Entracte 5 », situé au-dessus de la

Grand-Place de Nivelles. Michelle occupe le deuxième étage de l'habitation, n'ayant pas beaucoup le choix, elle nettoie le café et sert les clients.

Georges devait être enterré à 11 heures, cependant, Auguste TILMAN, papa de Huguette, décédé entretemps, devait être enterré le même jour et à la même heure. Finalement, il fut décidé d'avancer l'office pour Auguste d'une heure. Georges est enterré dans l'ancienne pelouse d'Honneur 14-18, au titre de militaire mort pour la Patrie.

Micheline élève Patrick et Jean-Pierre. Elle avait épousé Yvan LION en secondes noces. Celui-ci s'avère être un vrai papy pour les enfants.

Le 15 avril 1977, Patrick épouse en premières noces Inès CENTURELLI, née à Nivelles le 30/08/1957. Ils ont un enfant : Bruno, né le 03/05/1983, époux de Marie DEHOUX née le 15/07/1986 (un fils, Tom né le 19 mars 2013).



Bruno DEBERT



Bruno DEBERT et Marie DEHOUX



Huguette CENTURELLI et son petit-fils Tom DEBERT



Le 12 août 1995, Patrick épouse en secondes noces Jeannine MAGNIES, née à Chapelle-lez-Herlaimont le 5/11/1952, fille de Jean ARILLE et de Robertte Maria SPLINGARD. Il s'est fort investi dans le groupe des « WaWa » de Chapelle-lez-Herlaimont.



Mariage de Patrick et de Ines CENTURELLI

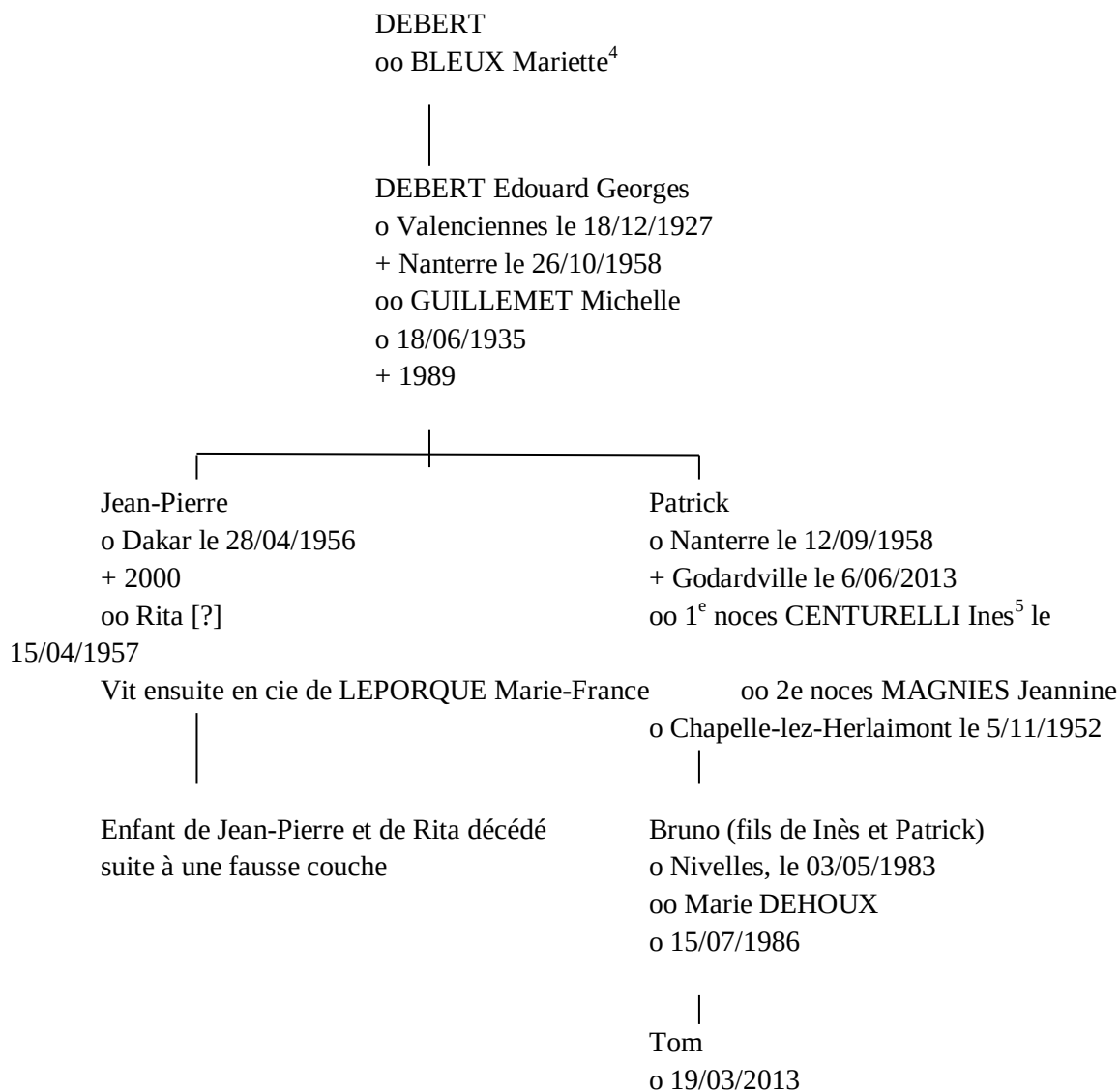


Mariage de Jean-Pierre et de Rita [...]

Jean-Pierre épouse une certaine Rita. Ils ont un enfant qui décède suite à une fausse couche. Après leur divorce, Jean-Pierre vit en compagnie de Marie-France LERPORQUE. Huguette CENTURELLI se souvient bien de lui, il travaillait comme chef de salle au restaurant « Dieu », il avait beaucoup de prestance et ressemblait fort à son papa, malheureusement il avait un penchant pour la boisson. Vers 2000, il se suicide, avec le revolver de son papa.

Michelle GUILLEMET décède en 1989.

Patrick décède le 6/06/2013 à Godarville.



<sup>4</sup> Elle avait un frère, Edgard BLEU qui s'est beaucoup occupé de Jean-Pierre et Patrick.

<sup>5</sup> Ines épouse en seconde noces DEMAEGDT Philippe, ils ont eu un enfant, Jeremy.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 502

*Le Général de Corps d'Armée SALAN,  
Commandant en Chef par Intérim*

**CITE À L'ORDRE DU RÉGIMENT**

**DEBERT** Georges – 2<sup>ème</sup> classe – Mle 557 – 7<sup>ème</sup> Bataillon de Parachutistes Coloniaux

« Excellent tireur au fusil lance-grenades qui a fait ses preuves durant toutes les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquables.

Le 10 décembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments V.M. a permis par un tir rapide et ajusté la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse. »

**Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre  
des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze**

À Saigon, le 10 mars 1952  
Signé : SALAN

À Pau, le 6 novembre 2014  
Le lieutenant-colonel Patrick RONGIER  
chef du centre des archives du personnel militaire



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU DÉCRET EN DATE DU 28 AVRIL 1959  
PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 10 MAI 1959  
portant concessions de la Médaille Militaire

Le Président de la République

D É C R È T E

**Article 1er :**      **Sont décorés de la MÉDAILLE MILITAIRE,**  
**les militaires dont les noms suivent :**

- À TITRE POSTHUME -

- RÉGULARISATIONS -

---

**DEBERT**    Georges, Edouard – Sergent – 3/2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine -  
Mle 47/590/22151

« Sous-Officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations.

Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait, sous un feu très violent, le tir d'un fusil-mitrailleur.

Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Restera pour tous un magnifique exemple du devoir militaire et de l'abnégation poussés jusqu'au sacrifice suprême. »

---

**Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme**

À Paris, le 28 avril 1959

Signé : Charles DE GAULLE

À Pau, le 6 novembre 2014

Le lieutenant-colonel Patrick RONGIER  
chef du centre des archives du personnel militaire

